

Entrée PPES Chanson : épreuve de patrimoine

Voici les 3 titres imposés pour l'entrée en PPES Chanson 2022-23 :

1. « **J'ai ta main** » (Charles Trenet)
<https://www.youtube.com/watch?v=obRHOXokKkg>
2. « **La petite robe noire** » (Juliette)
<https://www.youtube.com/watch?v=dXcRPBsw5q4>
3. « **La vie** » (Mama Béa Técielski)
<https://www.youtube.com/watch?v=jX9OyInfV8E>

Travail à faire :

Il s'agit, sur 3 chansons du répertoire, de **servir le propos tout en le revisitant, en se le réappropriant, en y amenant une dimension à la fois vivante et créative.**

Votre liberté sur le titre est totale (arrangement, interprétation ... etc), **mais on doit, bien sûr, reconnaître la chanson.**

Attention :

1. Vous devez trouver vous même les supports de travail dont vous estimez avoir besoin.
2. Vous devez travailler les 3 titres et pouvoir les chanter **par cœur** lors de l'audition qui aura lieu le 7/10/2023. C'est le jury qui décidera sur place lequel des 3 vous chanterez.
3. Vous chanterez le titre en question à la suite de votre prestation scénique de 15mn sur programme libre. Vous serez sonorisé(e) ou non si vous le souhaitez, et **accompagné.e selon votre choix, par vos propres moyens et par au moins 1 personne** (pas d'accompagnateur du département chanson ENM).
4. Vous aurez ensuite de 5 à 10 mn d'analyse et de commentaire du titre chanté à effectuer (contexte historique et esthétique de la chanson, artiste concerné(e), analyse musicale et littéraire dans les grandes lignes, point de vue sur la chanson etc).
5. Les candidats.es extérieurs.es au cursus diplômant chanson de l'ENMDAD devront préalablement se présenter à la Journée d'Information et de Candidature (JIC) chanson du 12 septembre pour pouvoir candidater à l'entrée en PPES.